# RELEVÉ DE DECISIONS
# CCVS DU LUNDI 9 JANVIER 2023 – 18h30

**REUNION : Comité Consultatif de la vie scolaire**

**DATE : 9/01/23**

**LIEU : Salle bleue Biot**

| Présents : | Diffusion : | | Diffusion : |
|---|---|---|---|
| . Mme HENRY Elisabeth | ☒ | . Mme DE CAPRIO Sandrine | ☒ |
| . Mme PREVOSTO Cindy | ☒ | . Mme PAYELLE Carine | ☒ |
| . Mme BUTEUX Sylvie | ☒ | . Mme DELAITRE Fabienne | ☒ |
| . M.DUVAL Pierre Edouard | ☒ | . Mme CAMUS Aude | ☒ |
| . M.LEVRIOM Franck | ☒ | . Mme FLAHAUT Marion | ☒ |
| . Mme DUPUIS Anaïs | ☒ | . M.BIJAOUI Georges | ☒ |
| . M.PIERSON Emmanuel | ☒ | . M. OPERTO Eric | ☒ |
| . Mme DUMAS MITON Anne | ☒ | . M. JONCHERAIS Jean-Philippe | ☒ |
| . Mme PUGNET Aurélie | ☒ | . Mme ANDRE Sophie | ☒ |
| . M. DUPONT Bernard | ☒ | . Mme CANNONE Aude | ☒ |
| . Mme PAVAN Laura | ☒ | . Mme BOIDI Alexandra | ☒ |
| . Mme LETERRIER Isabelle | ☒ | | |
| . Mme CAMATTE Jocelyne | ☒ | | |

**<u>Ordre du jour :</u>**

- **Modification du règlement intérieur du CCVS.**
- **Présentation de l'association CAP Connect Aty Pic.**
- **Carte scolaire : perspectives des effectifs pour les deux années à venir.**
- **Présentation du Conseil des enfants.**
- **Questions diverses : (travaux, dotations.)**



Alexandra BOIDI
Responsable du service petite Enfance, Education, Sports

Le 12/01/2023

| POINTS THEMATIQUES ABORDÉS | Décisions prises | Intervenants |
|---|---|---|
| | **Introduction / rétrospective :**<br><br>**Séance animée par Monsieur Georges BIJAOUI** | |
| Présentation Générale : | Tout d'abord, nous avons débuté l'échange par un tour de table et présenté les nouveaux membres des APE et agents des services municipaux. | |
| Modification du règlement intérieur du CCVS | Dans le cadre de l'évolution du service vie scolaire et la création d'une nouvelle association des Parents d'élèves, une révision de quatre articles du règlement intérieur du CCVS a été présentée et soumise à une validation de l'ensembles des membres présents.<br>**Cf annexe 1** : Règlement intérieur du CCELJ finalisé qui sera présenté au prochain conseil municipal.<br><br>***Modification apportée sur la dénomination*** :<br>Comité Consultatif Vie Scolaire (CCVS) avec la proposition Comité Consultatif de l'Éducation et Loisirs jeunesse (CCELJ).<br><br>**Il a été décidé de modifier les articles comme suit :**<br><br>***Modification apportée à l'article 2 : Membres du Comité***<br><br>Le Maire : Président du Comité<br><br>L'élu délégué à l'Education : Vice - Président.<br>L'élu délégué à la restauration collective.<br>L'élu délégué au développement économique.<br>L'élu délégué à l'informatique.<br>L'élu délégué aux Travaux.<br>L'élu délégué à la Jeunesse et aux transports.<br>L'élu délégué aux Sports.<br><br>L'élu désigné par les membres de l'opposition | **Point soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres présents.**<br><br>**Point soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres présents.** |

| | | |
|---|---|---|
| | Les 6 membres représentants désignés par chaque APE des écoles de BIOT à la proportionnelle en cas de liste multiple. (1 représentant de l'école Olivari, 2 du Moulin Neuf et 3 pour les écoles du village).<br>6 DDEN représentants et mandatés par l'Inspecteur de l'Education Nationale dont 3 DDEN actuellement représentés par un seul membre de droit actuellement nommé et 3 postes DDEN ouverts à d'autres représentants.<br><br>Au total 21 membres : 9 élus du Conseil Municipal et 12 représentants des écoles. | |
| | ***Modification apportée à l'article 4 : Convocations*** ➡<br>L'envoi des convocations aux membres du comité est fait par voie dématérialisée 15 jours avant la date de la réunion. | **Point soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres présents** |
| | ***Modification apportée à l'article 5 : Tenue de séance*** ➡<br><br>Le Président ou son Vice-Président en son absence anime la réunion qui peut se tenir en présentiel ou par visioconférence<br><br>Le secrétariat de séance sera effectué par le responsable du service Education ou son représentant. Un compte rendu sera établi à chaque séance. Ce compte rendu sera envoyé aux membres du comité dans les 15 jours qui suivent la réunion par voie dématérialisée.<br>Aucune condition de quorum ne sera exigée. | **Point soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres présents** |
| | ***Modification apportée à l'article 8 : Modification du règlement*** ➡<br>Il a été rajouté :<br>Les modifications doivent être adoptées à la majorité des 2/3 des membres présents. | **Point soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres présents** |
| **Présentation de la nouvelle association biotoise CAP Connect Aty Pic** | Présentation de l'association destinée aux familles et aux enfants à besoins spécifiques.<br>L'association propose un accompagnement global par la mise en place d'un soutien à la parentalité, d'ateliers enfants et d'un accompagnement dans le montage des dossiers spécifiques.<br>Association agréée ANPEP.<br>En annexe 2 : Flyers de l'association. | **Mme PAYELLE Carine** |

| | | |
|---|---|---|
| **Carte scolaire : perspectives des effectifs** | Présentation chiffrée sur les 4 années par secteur (cf : Annexe 3).<br>Indicateurs présentés :<br>Sur une moyenne – si fermeture d'une classe – si ouverture de classe.<br><br>Madame CANNONE Aude, Inspectrice de l'éducation nationale (Circonscription d'Antibes) prend la parole et précise à l'assemblée que la réflexion sur la fermeture ou l'ouverture des classes, doit être globale et non locale car l'inspection académique répartie les moyens dans un soucis d'équité par circonscription. C'est pourquoi, les chiffres donnent simplement une tendance mais ne sont pas un indicateur de mesures décisionnelles. | **Service Education** |
| **Présentation du Conseil des enfants** | Objectifs<br>- Développer le vivre ensemble<br>- Développer un espace d'apprentissage, de participation et de responsabilisation<br>- Favoriser l'apprentissage de la démocratie<br>- Mener une réflexion et défendre des idées et des projets | **Service Loisirs Jeunesse** |
| **Travaux et dotations** | Dans un premier temps, Monsieur BIJAOUI informe les membres, de l'acquisition par la Mairie, de capteurs $CO_2$ pour les écoles afin de renforcer la qualité de l'air dans les classes. Une présentation auprès des directeurs d'école sera faite par les services techniques et le service de l'éducation.<br><br>Dans un second temps, concernant la demande pour l'augmentation du coût des dotations, la responsable du service éducation précise que le coût reste inchangé car à ce jour aucun impact sur les sorties et les fournitures est prévu. L'année en cours restera donc l'année de référence pour mener la réflexion sur l'augmentation des dotations sur N+1. | **Service Education** |
| **Travaux réalisés, en cours et en projet** | **Synthèse des échanges sur les travaux pour chaque établissement** | **Services techniques** |

## École Paul LANGEVIN

**A réaliser :**

- Changer le portillon entrée côté préfabriqué + grillage (2023).
- Changer de toutes les serrures des classes : courant 2023.

**Réalisé :**

- Changement des huisseries des classes bâtiment principal (décembre 2022).

**A l'étude :**

- Végétalisation de la cour
- Eclairage dans la cour

**Réflexion à mener pour 2023-2024 :**

- Amiante Algeco : réflexion sur la suppression de l'Algeco existant et remplacement d'un nouveau préfabriqué : Coût et faisabilité du projet.
- Mise à disposition des 4 places de parking aux enseignants : faisabilité de récupérer des places du domaine public et coût de l'opération.

## École Eugène OLIVARI

**A réaliser :**

- Changement de menuiseries (2023).
- Climatisation mobile.

**Réalisé :**

- Mise en sécurité de la rampe PMR de la cour maternelle.
- Auvent.
- Etanchéité résolue partiellement.

**A l'étude :**

- Végétalisation de la cour de récréation.
- Installation d'une climatisation permanente.

## Calade St Roch élémentaire

**A réaliser :**

- Changements des portes de secours donnant sur le préau (Janvier, Février 2023).
- Changement des huisseries (été 2023).
- Brise vue à surélever parking Camatte.
- Amiante dans toutes les salles : travaux votés et fin 2023.
- Climatisation.

**Réalisé :**

- Changement d'une porte vitrée (octobre 2022).
- Remplacement et sécurisation des gardes corps de l'escalier. Accès entrée chemin neuf (décembre 2022).

**A l'étude :**

- Végétalisation des cours de récréation.

## Calade St Roch maternelle

**A réaliser :**

- Création d'une cuisine pour les enfants (2023).
- Climatisation réfectoire.

**Réalisé**

- Recouvrement des sols des classes et de la salle polyvalente (été 2022).
- Remplacement de la bonde d'évacuation de la cour (décembre 2022).

**A l'étude**

- Végétalisation des cours de récréation.

## Moulin Neuf élémentaire

**A réaliser :**

- Étanchéité complète du toit (Janvier 2023).
- Uniformisation du câblage du réseau informatique (2023).
- Remplacement de deux portes vitrées de secours (janvier 2023).

**Réalisé :**

- Installation de stores occultants dans la salle polyvalente (décembre 2022).

**A l'étude :**

- Végétalisation de la cour de récréation.



Alexandra BOIDI
Responsable du service petite Enfance, Education, Sports

**Moulin Neuf maternelle**

A réaliser

- Étanchéité complète du toit (Janvier 2023).
- Uniformisation du câblage du réseau informatique (2023).
- Remplacement de deux portes vitrées de secours (janvier 2023).
- Changement du grillage et de protections de la cour (2023).

Réalisé

- Installation stores occultants bureaux des ATSEM et BCD.
- Changement des lumières passage en LED.
- Remplacement des dalles du bureau de la direction scolaire.

A l'étude

- Végétalisation de la cour de récréation.

**Problématiques récurrentes rencontrées aux abords des établissements scolaires :**

**Constat de nombreuses incivilités au code de la route :**
**Non-respect des feux tricolores ;**
**Non-respect passage piéton ;**
**Non-respect de la vitesse autorisée ;**

**Propositions :**
**- Remontée de l'information à Monsieur Le Maire pour renforcer la présence des policiers municipaux.**
**- Augmenter les verbalisations.**
**- Vidéo-verbalisation.**

# FIN DE SÉANCE 21H30